



**LIVRET D'ACCUEIL DE
L'ETUDIANT INTERNATIONAL EN
PROGRAMME D'ECHANGE**

SOMMAIRE

BIENVENUE A L'UNIVERSITE PARIS-SUD.....	3
Quelques chiffres clés	4
La Direction des Relations Internationales	5
PREPARATION DE VOTRE SEJOUR.....	6
Budget.....	6
Logement.....	7
La procédure Visale	9
Demande de visa d'entrée en France pour les non-européens	9
Protection médicale	9
Documents à emporter avec vous.....	10
A VOTRE ARRIVEE	12
Contactez les Relations Internationales de Paris-Sud.....	12
L'inscription à l'Université Paris-Sud.....	12
Cours de français langue étrangère - F.L.E.	12
Ouverture d'un compte bancaire.....	13
Assurances « habitation » et « responsabilité civile ».....	13
GATE : Guichet d'accueil des talents étrangers.....	14
Obtention de votre titre de séjour	14
La Caisse d'Allocations Familiales – CAF	14
Sécurité sociale et mutuelle.....	15
Transports.....	15
VIE ETUDIANTE.....	18
Les bibliothèques universitaires	18
La culture	18
Le sport.....	18
Les associations.....	18
La restauration	19
Le service Santé Etudiante	19
Le Programme Tandem	Erreur ! Signet non défini.
Buddy System.....	19
Les Amis du Campus.....	20
Des sorties et des jobs étudiants	20
La vie locale.....	21
Le programme Science Accueil	21

**BIENVENUE
A
L'UNIVERSITE PARIS-SUD**



Quelques chiffres clés

31 800 étudiants dont 5 220 étudiants de nationalité étrangère, en provenance de 145 pays

- 17 674 inscrits en Licence
- 11 547 en Master
- 2 579 en D

- ✓ 337 échanges ERASMUS
- ✓ 200 cotutelles de thèses en cours
- ✓ 20 écoles doctorales



UFR Droit – Economie – Gestion
5 090 étudiants
IUT de Sceaux
1 485 étudiants

UFR Pharmacie
3 054 étudiants

UFR Sciences
8 685 étudiants
UFR STAPS
1 590 étudiants
IUT d'Orsay
1 105 étudiants
Polytech Paris-Sud
811 étudiants

UFR Médecine
6 356 étudiants

IUT de Cachan
973 étudiants

Personnel :

3 400 enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs

2 800 personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, personnels sociaux et de santé

9 composantes, 7 campus

Les neuf composantes de l'Université Paris-Sud sont :

- Les cinq facultés appelées UFR :
 1. Droit, Économie et Gestion
 2. Médecine
 3. Pharmacie
 4. Sciences
 5. Sport (STAPS)
- Les trois Instituts Universitaires de Technologie – IUT :
 1. Cachan
 2. Orsay
 3. Sceaux
- L'école d'ingénieurs :
 1. Polytech Paris-Sud

Pour connaître le plan d'accès et les moyens de transports pour vous rendre sur un campus, veuillez consulter le site internet de la composante.

Mettre liens ?

La Direction des Relations Internationales

- Met en œuvre des actions internationales dans le domaine de la formation et de la recherche ;
- Assure la cohérence de la politique internationale de l'université en coordonnant les services de Relations Internationales des composantes ;
- Donne une visibilité globale aux activités internationales développées dans les facultés, les IUT et l'école d'ingénieur.

Chaque composante dispose d'un correspondant Relations Internationales. En savoir plus : [organisation des R.I.](#)

PREPARATION DE VOTRE SEJOUR

Budget

En région parisienne, prévoyez un budget mensuel de 700€ à 900€ pour couvrir vos dépenses.

Pour le premier mois, il vous faudra :

- avancer le dépôt de garantie (montant équivalent à un loyer – ce dépôt vous sera rendu à votre départ si le logement est en bon état) ;
- déboursier la caution pour votre logement (de un à trois mois de loyer), sauf si vous êtes logés en résidence CROUS par notre intermédiaire ;
- payer votre assurance habitation qui est obligatoire ;
- et si nécessaire, vous affilier à la sécurité sociale, et adhérer à une mutuelle.



Pour les logements, il vous sera souvent demandé un « garant » en France qui est une personne s'engageant à payer votre loyer et vos charges si vous ne le pouvez pas.

Si vous êtes non-européen, vous devrez déboursier 60 € en timbre fiscal pour valider votre visa étudiant en titre de séjour.

Donc, pensez à prévoir un budget plus élevé pour le premier mois.

Bourses : renseignez-vous auprès de votre établissement d'origine, de votre gouvernement et des ambassades de France avant votre départ. Vous pouvez consulter *CampusBourses*, l'annuaire des programmes de bourses.

Voir : www.campusfrance.org & <http://bourses.campusfrance.org>

Avec votre carte d'étudiant, vous bénéficiez de réductions : cinéma, théâtre, musées, ...

Logement

En tant qu'étudiant international en programme d'échange, vous pouvez bénéficier d'un logement dans l'une des 11 résidences étudiantes CROUS proches de nos campus. Le type de logement proposé est individuel, et n'est pas attribué aux couples :



- soit en chambre individuelle avec cuisine et sanitaires collectifs,
- soit en T1bis = logement pour deux étudiants comprenant une cuisine équipée, une salle de bain et deux chambres individuelles,
- soit en studio (chambre, cuisine et sanitaires individuels).

7 résidences sont situées sur le Campus d'Orsay ou à proximité de celui-ci ; ce campus regroupe l'UFR Sciences, l'UFR STAPS, Polytech Paris-Sud et l'IUT d'Orsay :

- 1) Résidences avec chambres individuelles, douches et cuisines collectives :
 - « La Pacaterie » (Orsay)
 - « Le Bosquet » (Les Ulis)
- 2) Résidences avec studios meublés (Appartement type T1 comprenant une chambre individuelle avec coin cuisine et sanitaires privés)
 - « L'Ile » (Bures-sur-Yvette)
 - « Emilie du Châtelet » (Gif-sur-Yvette)
 - « les jardins de Fleming » (Orsay)
 - « Eileen Gray » (Orsay)
 - « Jean d'Ormesson » (Palaiseau)

6 résidences sont situées à proximité de l'UFR de Droit, Économie et Gestion, de l'UFR de Pharmacie, de l'UFR de Médecine, des IUT de Sceaux et Cachan :

- 1) Résidence avec chambres individuelles, douches et cuisines collectives :
 - « Vincent Fayol » (Châtenay-Malabry)
- 2) Résidence avec T1bis : logement pour deux étudiants comprenant une cuisine équipée, une salle de bain et deux chambres individuelles
 - « Les Bas Longchamps » (Bagneux)
- 3) Résidences avec studios meublés (Appartement type T1 comprenant une chambre individuelle avec coin cuisine et sanitaires privés)
 - « Jean Zay » (Antony)
 - « Louise Bourgeois » (Antony)
 - « Olympe de Gouges » (Fontenay-aux-Roses)
 - « Saints-Sauveurs » (Fontenay-aux-Roses)

Pour demander un logement, veuillez remplir ce formulaire en ligne (en anglais) :

http://www.u-psud.fr/en/international/exchange_programme/application-portal.html

Vous pouvez obtenir des informations sur les logements sur le site :

- Du CROUS de Versailles (<http://www.crous-versailles.fr/logements/>).
- Du CROUS de Créteil pour les étudiants de l'IUT de Cachan (<http://www.crous-creteil.fr/logements/>)

Dans la rubrique « [logement](#) », vous trouverez également :

- la plateforme [STUDAPART](#)
- des informations sur les autres possibilités de logements en région parisienne, comme par exemple :
 - à la Cité Internationale de Paris : voir www.ciup.fr
 - en résidences étudiantes privées : voir
 - www.adele.org
 - www.arpej.fr
 - www.studelites.com
 - www.estudines.com
 - www.nexity-studea.com
 - www.campusea.fr
 - www.studefi.fr
 - en studios meublés : voir www.aljt.com
 - en foyers étudiants : voir www.unme-asso.com
 - en colocation : voir www.appartager.com
en famille : voir www.cohomly.com/fr
 - en cohabitation intergénérationnelle : voir
 - www.ensemble2generations.fr
 - www.leparisolidaire.fr
 - www.untoit2generations.fr
- des organismes qui peuvent vous aider dans votre recherche :
 - l'association Héberjeunes : www.heberjeunes.fr
 - l'association ADEF : www.edef-logement.fr

- et de nombreux sites proposent des offres : exemple :

www.lokaviz.fr

www.leclubetudiant.com

www.location-etudiant.fr

www.leboncoin.fr

www.locservice.fr

Point d'attention : pas d'arrivée ni de départ les jours de weekend.
L'assurance habitation est obligatoire.

La procédure Visale

Afin de compléter votre dossier logement, vous pouvez obtenir gratuitement un garant sur le site <https://www.visale.fr/#!/>
Cela peut prendre deux à trois semaines.

Demande de visa d'entrée en France pour les non-européens

Si vous n'êtes pas ressortissant d'un pays européen (UE ou EEE), d'Andorre ou de Suisse, veuillez contacter le consulat ou l'ambassade de France de votre pays de résidence pour faire votre demande de visa étudiant au minimum 3 mois avant votre départ. La durée normale du visa étudiant est d'un an.



Procédure CEF : cette procédure concerne 37 pays. Le site CampusFrance vous fournira toutes des informations sur cette procédure :

www.campusfrance.org/fr/page/a-partir-dun-pays-a-procedure-cef

Protection médicale

1. Si vous êtes ressortissant d'un pays européen (UE ou EEE) : avant votre arrivée en France, demandez une carte européenne d'assurance



- maladie à votre centre de protection sociale. Sa validité doit couvrir la durée de vos études en France. Vous serez alors dispensé d'adhérer au régime de sécurité sociale étudiante en France.
2. Si vous venez du Québec : avant votre départ, munissez-vous de l'imprimé SE 401-Q-106 valable pendant la durée de vos études en France Vous serez alors dispensé d'adhérer au régime de sécurité sociale étudiante en France.
 3. Si vous avez moins de 28 ans et êtes ressortissant d'un pays non-européen : vous devez vous enregistrer sur le site de la **Sécurité Sociale** (<https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/>) pour obtenir un numéro d'immatriculation la sécurité sociale - un acte de naissance traduit en français par un traducteur assermenté vous sera demandé.
 4. Si vous avez plus de 28 ans : vous risquez de souscrire une assurance privée dans votre pays d'origine, ou bien en France.

Plus d'informations sur la procédure sur le site :

<https://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/etudes-emploi-retraite/etudiant/vous-venez-etudier-en-france>

Documents à emporter avec vous

- Pièce d'identité en cours de validité : carte nationale d'identité, passeport ;
- Carte d'étudiant de votre établissement d'origine ;
- Carte européenne d'assurance maladie - CEAM;
- Le dernier diplôme ou celui le plus élevé (original et copies) traduit en français par un traducteur assermenté ;
- Acte de naissance traduit en français par un traducteur assermenté si vous n'êtes pas ressortissant d'un pays européen (UE ou EEE);
- Un justificatif de ressources tel que l'attestation de bourse.



D'autres documents peuvent vous être demandés selon le type de programme d'échange et la formation que vous suivrez à l'université Paris-Sud.

Les états membres de l'Union européenne (UE) sont :

Allemagne	Lettonie
Autriche	Lituanie
Belgique	Luxembourg
Bulgarie	Malte
Chypre	Pays-Bas
Croatie	Pologne
Danemark	Portugal
Espagne	République tchèque
Estonie	Roumanie
Finlande	Royaume-Uni
Grèce	Slovaquie
Hongrie	Slovénie
Irlande	Suède
Italie	

Pays de l'Espace économique européen (EEE) (hors Union européenne) :

Islande	Norvège
Liechtenstein	Suisse

A VOTRE ARRIVEE

Contactez les Relations Internationales de Paris-Sud

A votre arrivée, **présentez-vous à la Direction des Relations Internationales** ou au service des Relations Internationales de la composante que vous avez choisie. Un kit d'accueil vous sera remis et vous serez informé sur le déroulement de votre séjour.

L'inscription à l'Université Paris-Sud



Prenez rendez-vous ensuite au service de la scolarité de votre composante pour vous inscrire et recevoir votre carte d'étudiant.

Emportez tous les documents demandés (*dont l'attestation d'assurance responsabilité civile qui est obligatoire*), sans quoi votre inscription ne sera pas

prise en compte.

Cours de français langue étrangère - F.L.E.

- Semaine de cours de français intensif pour les étudiants Erasmus du 1^{er} semestre

Votre niveau sera déterminé à l'aide d'un test, puis deux groupes de niveau seront formés (**la présence le premier jour est obligatoire pour les tests de niveau**). L'inscription se fera lors du premier cours. Le responsable de l'enseignement du français à l'Université Paris-Sud vous conseille d'emporter un livret de grammaire française ainsi qu'un lecteur/enregistreur MP3 si vous avez beaucoup de difficultés en français.



- Cours de français hebdomadaires pour tous les étudiants non francophones

Entre octobre et mai, vous pouvez suivre un cours de français de 2 heures par semaine. N'hésitez pas à en profiter ! Voir [cours de FLE](#)

Ouverture d'un compte bancaire

Si votre banque est associée à un réseau français, l'ouverture de votre compte en France pourrait être simplifiée. Renseignez-vous auprès de votre banque avant votre départ.

De nombreuses banques proposent des comptes étudiants avec des offres préférentielles pour les moins de 25 ans. Comparez les services et les tarifs proposés, ainsi que la proximité de votre lieu d'études ou d'habitation, en tenant compte des jours et horaires d'ouverture. Vérifiez surtout qu'il est possible de fermer votre compte après votre départ (remboursement dépôt de garantie, APL, ...).

Pour ouvrir un compte bancaire en France, il vous sera demandé de fournir :

- Une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport) ;
- Un justificatif de domicile en France (attestation de logement, certificat d'hébergement) ;
- Un justificatif de ressources (attestation de bourse) ;
- Votre carte d'étudiant à l'Université Paris-Sud.

Vous recevrez ensuite :

- une carte bancaire : parfois payante, pour retirer de l'argent dans les distributeurs et régler vos paiements ;
- un chéquier : souvent gratuit.

Assurances « habitation » et « responsabilité civile »

Si vous possédez déjà un contrat d'assurance couvrant ces risques dans votre pays, vous devez vérifier que vous bénéficiez des garanties du contrat lors de votre séjour en France. Si c'est le cas, demandez à votre assureur une attestation traduite en français mentionnant les garanties offertes et l'adresse de votre logement en France.

Si vous n'êtes pas déjà couvert, vous devez obligatoirement souscrire à votre arrivée un contrat d'assurance habitation et responsabilité civile auprès de :

- la compagnie d'assurance **ADH** ;
- banques ;
- la **LMDE** ou la **SMEREP** ;
- ou de tout assureur de votre choix.



GATE : Guichet d'accueil des talents étrangers

Un point d'information au bâtiment 311 propose une offre de services centralisés pour votre installation en France du 26 août au 20 décembre 2019 du lundi au vendredi, de 9h – 13h / 14h – 16h.

Obtention de votre titre de séjour



Pour constituer votre dossier de demande de titre de séjour adressez-vous à visa.etudiant@u-psud.fr

La procédure complète est consultable sur : www.ofii.fr

Pour un séjour de moins de 3 mois, il vous faut un visa court séjour, à demander auprès d'un Consulat français dans votre pays de départ.

Pour un séjour de plus de 3 mois, il vous faut un visa long séjour. Il coûte 99€ et est à solliciter auprès d'un Consulat français dans votre pays de départ.

Plus d'informations sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16162>

La Caisse d'Allocations Familiales – CAF

Selon le type de logement choisi et la durée de votre séjour, vous pourrez demander à bénéficier de l'**Aide Personnalisée au Logement (APL)** ou de l'**Allocation de Logement à caractère Social (ALS)**. Ces allocations aident à couvrir les frais de logement.



L'**APL** s'adresse à tous les locataires ou colocataires d'un logement qui a fait l'objet d'une convention entre le propriétaire et l'État. Le montant de l'allocation varie en fonction de vos ressources et du montant de votre loyer. Le logement doit être votre résidence principale, être en bon état (conditions de salubrité) et faire au moins 9m² si vous êtes seul et 16m² si vous vivez en couple. Vous pourrez en bénéficier si la durée de votre séjour est supérieure à 6 mois.

L'**ALS** concerne toutes les personnes ayant des revenus faibles. Le montant est également variable.

Adressez-vous à la Caisse d'Allocations Familiales de votre département de résidence et consultez le site : www.caf.fr

Sécurité sociale et mutuelle

L'affiliation à la sécurité sociale se fait par une télé-déclaration : <https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/>.

Pour plus d'information :

<http://www.etudiant.gouv.fr>

Vous pouvez trouver plus d'informations sur :

<https://www.ameli.fr/essonne/assure/droits-demarches/etudes-emploi-retraite/etudiant/french-social-security-registration-process-foreign-students>



En complément de l'affiliation à la sécurité sociale, vous avez la possibilité d'adhérer à une mutuelle qui vous permet un meilleur remboursement de vos soins. Vous pouvez contacter la LMDE, la SMEREP, ou tout autre organisme de mutuelle. Voir : www.lmde.com et www.smerep.fr

Plus d'informations :

www.u-psud.fr/fr/vie-etudiante/vie-pratique/couverture-sociale



Transports

La région parisienne est divisée en 5 zones. La zone 1 correspondant à Paris, et les zones 2, 3, 4, et 5 en périphérie.

6 campus de l'Université Paris-Sud sont desservis par la ligne de RER B, dans sa partie sud. Ils se situent soit en zone 3 (arrêts : Arcueil-Cachan, Sceaux, Fontenay-aux-Roses, Robinson), soit en zone 5 (Arrêts : Le Guichet, Orsay ville, Bures-sur-Yvette).

Seul le campus médecine au Kremlin-Bicêtre est desservi par la ligne 7 «La Courneuve – Villejuif» du métro, et se situe en zone 1.

Pour faciliter votre préparation de trajet vous pouvez utiliser l'application ou le site [Vianavigo](http://www.vianavigo.com)

Forfait Imagine'R

Destiné aux étudiants de moins de 26 ans, valable 1 an.

Tarif en vigueur au 1^{er} août 2018 : 342 € hors frais de dossier (8€), toutes zones.



Le ticket Jeunes Week-end

Destiné aux étudiants de moins de 26 ans, valable uniquement un samedi, un dimanche ou un jour férié.



Forfaits Navigo

Disponible à la semaine ou bien au mois.

Exemples de tarifs en vigueur au 1er août 2019 :

Zones 1 à 5 : 22,80 €/semaine ou 75,20 €/mois

Zones 2 à 3 : 20,85 €/semaine ou 68,60 €/mois

Zones 3 à 4 : 20,20 €/semaine ou 66,80 €/mois

Zones 4 à 5 : 19,85 €/semaine ou 65,20 €/mois

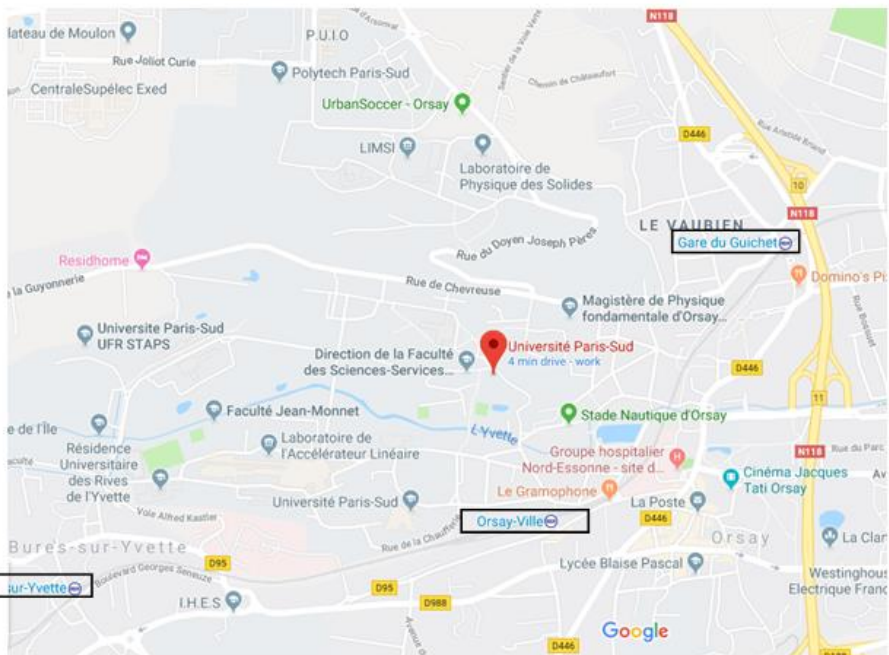


Pour les cartes Navigo et Imagine'R, vous pouvez souscrire en ligne sur [le site Navigo](https://www.navigo.fr). A noter que la carte sera envoyée sous 15 jours après la souscription.

Pour obtenir un ticket Jeunes, vous pouvez aller dans une gare.

Autour de l'Université Paris-Sud, on en trouve 3 :

- Orsay -Ville
- Bures-Sur-Yvette
- Gare du Guichet



Informations : www.ratp.fr

Tarifs : <http://www.navigo.fr/je-choisis-mon-forfait/tous-les-titres-de-transport/>

VIE ETUDIANTE

E-welcome office Paris-Saclay:

<http://www.etudiant.gouv.fr/cid97588/le-centre-national-des-oelig-uvres-universitaires-scolaires-cnous.html>

Les bibliothèques universitaires

Les bibliothèques rattachées au Service Commun de la Documentation vous proposent des collections d'ouvrages, de périodiques, de thèses, des accès à la documentation électronique (bases de données, revues en ligne, livres ou encyclopédies, signets), des services (prêt à domicile, PEB, Wifi, reprographie...), des formations documentaires à destination des étudiants.

Plus d'information sur : www.bibliotheques.u-psud.fr/fr/index.html



La culture

La politique culturelle de l'Université Paris-Sud s'articule autour de deux domaines majeurs, la culture scientifique et la culture artistique.

Voir : www.u-psud.fr/fr/vie-etudiante/culture.html

Le sport



Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) de l'Université Paris-Sud vous propose cinquante-six activités, quel que soit votre niveau sportif.

Voir : www.u-psud.fr/fr/vie-etudiante/sport.html

Les associations

Richesse et éclectisme, les deux mots pour définir la vie associative à Paris-Sud !

Associations sportives, artistiques, bureaux d'étudiants, culture, humanitaire, ... (Bâtiment 399, Maison des Paris-Sudiens, campus d'Orsay)

Retrouvez l'annuaire sur : www.u-psud.fr/fr/vie-etudiante/associations-etudiantes.html



La restauration

Le resto U vous donne la possibilité de faire un repas équilibré pour 3,25 €. Vous pourrez choisir un plat accompagné de 3 « options » à choisir parmi des entrées, des fromages, des laitages ou des fruits.



Si vous êtes pressé et si vous ne disposez que de peu de temps, vous pouvez toujours aller déjeuner à la cafétéria !

Les cafétérias sont ouvertes toute la journée.

Voir : www.u-psud.fr/fr/vie-etudiante/vie-pratique/restauration.html

Le service Santé Etudiante

Lieu d'accueil, d'écoute et d'information santé, le service Santé Etudiante se tient à votre disposition. Une équipe pluridisciplinaire vous accueille et vous dispense des services infirmiers sans rendez-vous.

Sont assurées :

- Les visites médicales obligatoires ;
- Des consultations médicales ;
- Des consultations de spécialistes.
- Des actions de prévention et de promotion de la santé sont organisées sur les différents campus.

Voir :

www.u-psud.fr/fr/vie-etudiante/vie-pratique/medecine-preventive.html

Buddy System

Rencontrez des étudiants de Paris-Sud/ Paris-Saclay et découvrez la culture française à travers ces échanges !

Ce programme vise à constituer des binômes entre nouveaux arrivants internationaux et étudiants de l'Université Paris-Sud. Les membres du binôme se rencontrent régulièrement, pour discuter autour d'un verre, visiter Paris...

L'objectif est que chacun puisse s'enrichir culturellement à travers ces échanges.

Inscription : <https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/buddy-program-formulaire-dinscription-des-filleules-et-filleuls-registration-form-for-buddies>

Les Amis du Campus

Etudiants du campus universitaire d'Orsay

- Vous êtes étrangers, vous êtes isolés ;
- Vous souhaitez parler français ;
- Vous aimez les rencontres ;
- Vous êtes dépaysés, avez des coups de blues (enseignement, compréhension du français difficile...) ;
- Vous habitez en résidence universitaire, en ville ;

Des correspondants vous reçoivent chez eux :

- pour échanger, se connaître ;
- pour découvrir la région, la culture française ;
- pour vous soutenir moralement, vous encourager.



L'association des Amis du Campus, soutenue par la mairie d'Orsay, propose de mettre en relation étudiants et habitants de la vallée de Chevreuse.

Vous êtes intéressés par cette proposition, contactez par e-mail : www.amis-campus-orsay.asso@u-psud.fr , avec la mention « correspondances »

Des sorties et des jobs étudiants

Des jobs étudiants sont affichés sur le site de l'Université Paris-Sud.

www.u-psud.fr/fr/vie-etudiante/stage-job-etudiant-emploi.html

Des organismes proposent des programmes d'activités culturelles, de sorties, d'excursions et de jobs étudiants particulièrement destinés aux étudiants internationaux, tels que :

CNOUS : www.cnous.fr

Club International des Jeunes à Paris (CIJP) : www.club-international.org

To Be Erasmus in Paris: ToBeErasmusinParis.com ([Page Facebook](#))

La vie locale

La mairie de votre lieu de résidence offre les équipements sportifs et culturels (cinéma, piscine, ...). Consultez leurs pages :

Orsay :	www.mairie-orsay.fr/
Bures-sur-Yvette :	www.bures-sur-yvette.fr/
Gif-sur-Yvette :	www.ville-gif.fr/
Antony :	www.ville-antony.fr/
Bagneux :	www.bagneux92.fr
Châtenay-Malabry :	www.chatenay-malabry.fr/
Fontenay-aux-Roses :	www.fontenay-aux-roses.fr/

Le programme Science Accueil

Pour vous aider dans vos démarches administratives telles que l'ouverture d'un compte en banque et dans la recherche d'un logement. Consultez leur page : <https://www.science-accueil.org/>



PARIS
Chatelet-Les Halles

Gentilly

1

LE KREMLIN-BICÊTRE

Arcueil-Cachan

2

CACHAN

Bagneux

Bourg la-Reine

3

4

SCEAUX

Sceaux

La Croix de Berny

Fontenay-aux-Roses

Antony

5

CHÂTENAY-MALABRY

Robinson

ORLYVAL

Aéroport de Paris-Orly



Massy-Palaiseau

6

7

8

9

3

ORSAY

SNCF / TGV

Le Guichet

Orsay-Ville

Bures-sur-Yvette